



SOCIAL

Les membres de Prætica qui pratiquent le droit du travail fournissent à leurs clients un service juridique complet dans toutes les matières liées aux ressources humaines.

Les associés et collaborateurs de ce groupe de compétence disposent d'une connaissance approfondie et d'une grande expérience des différents domaines du droit du travail et de la sécurité sociale.

Ils assument tant des missions d'assistance, de conseil, de négociation que de représentation lors de contentieux soumis aux juridictions du travail.

Ils interviennent pour le compte d'une clientèle variée et ce, dans de nombreux secteurs de l'économie comme les fabrications métalliques, la construction, le secteur des soins de santé, des services, du textile, de l'Horeca, du transport de fonds, le secteur alimentaire et l'industrie d'extraction.

Certains enseignent la matière dans l'enseignement supérieur.

CE QUE NOUS FAISONS POUR NOS CLIENTS

Relations individuelles

- Engagement (rédaction de conventions individualisées)
- Incidents survenus dans le cadre des relations de travail (insubordination, insuffisance, responsabilité)
- Cessation du contrat de travail (assistance en matière de négociation, simulations financières des coûts de licenciement, rédaction de conventions transactionnelles)
- Procédures de licenciement spéciales (motif grave, travailleurs protégés, chômage avec complément d'entreprise)
- Occupation transfrontalière
- Rémunérations et avantages

Relations collectives

- Conventions collectives d'entreprise, règlements de travail et polices internes;
- Elections sociales (organisation et contentieux) Conflits collectifs de travail et grève
- Plan de pension

Réglementation du travail

- Temps de travail, travail supplémentaires et congés thématiques

- Bien-Être au travail, prévention et gestion des accidents du travail et des risques psycho-sociaux
- Prévention et gestion des risques liés à l'atteinte à la vie privée
- Prévention et gestion des risques liés à la discrimination

Entreprises en difficultés ou en restructuration

- Licenciement collectif (préparation et assistance dans le cadre de la procédure dite "Renault")
- Fermeture d'entreprise ou de division
- Evaluation financière des coûts de restructuration
- Mise en place des cellules pour l'emploi

Audits

- Audit social des entreprises notamment dans le cadre d'opérations de fusion acquisition (passif social, pyramide des âges, turn-over social, respect des réglementations, examen des risques liés aux conventions...)

Droit pénal social

Assistance et représentation dans le cadre de procédures administratives (inspections sociales) et judiciaires (juridictions pénales)

Secteur public

Conseil des autorités publiques dans la gestion de leur personnel contractuel

- Assistance dans le cadre du départ du dirigeant de la filiale belge d'un groupe international et obtention d'un accord sur les conditions de séparation
- Rédaction d'un règlement de travail personnalisé incluant de nombreuses polices spécifiques à l'entreprise
- Gestion d'un piquet de grève
- Gestion des conséquences d'un transfert conventionnel d'entreprise
- Assistance régulière à des sociétés étrangères dans le cadre de la gestion de leurs ressources humaines belges
- Assistance d'un cadre supérieur dans le cadre de son licenciement et obtention d'un accord sur les conditions de séparation
- Mise en place d'un plan de bonus non récurrent lié aux résultats
- Formation gratuite régulière de nos clients lors de modifications importantes de la réglementation du travail (statut unique, risques psychosociaux)

INTERVENTIONS

- Mise en concordance avec le droit belge d'une police de gestion des données personnelles adoptée à l'échelle d'un grand groupe international
- Audit social en coordination avec le département corporate de Prætica dans le cas d'un projet d'acquisition d'un groupe de société

SOCIAL

DISPUTE RESOLUTION

COMMERCIAL

INSOLVENCY

CORPORATE & FINANCE

INTELLECTUAL PROPERTY

COMPETITION

CORPORATE IMMIGRATION

CRIMINAL & BUSINESS LAW

TAX

REAL ESTATE

AFRICA DESK

www.prætica.com

CRÉÉE FROM SCRATCH EN 2011, PRÆTICA EST UNE ORGANISATION D'AVOCATS 2.0 HAUTEMENT INNOVANTE, CONSTRUITE DE MANIÈRE ORIGINALE AUTOUR DE LA DÉMATÉRIALISATION, DES VALEURS R.S.E. ET DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL EN PLATE-FORME COLLABORATIVE.

L'HUMAIN ÉTANT AU CŒUR DE L'ENTREPRISE, LE DROIT SOCIAL EST, AU SEIN DES MATIÈRES JURIDIQUES INTÉRESSANT LES ENTREPRISES, PARMİ CELLES QUI MÉRİTENT LA PLUS GRANDE ATTENTION.